Allocutio de la réunion No 651 du Senatus du 04 janvier 2026

Thème : **La sainteté personnelle : but et moyen** (page 64, chap.11, No 1)

Chers frères et sœurs magnificat

Avant de revenir sur le commentaire du texte qui fait l'objet de notre méditation aujourd'hui, je voudrais d'abord évoquer le contexte du thème général de l'année 2026 pour la Légion de Marie du Togo, les motivations qui ont conduit au choix de ce thème et ce que le Senatus attends de ses membres par rapport à ce thème.

Après 75 ans de marche apostolique au Togo, il était question de savoir si entre temps nous ne nous sommes pas écarter de la piste de la course ; il fallait vérifier si nous continuions par courir sur la bonne piste. Courir sur la bonne piste consiste ici à garder en mémoire l'objectif ultime de la Légion de Marie qui est la gloire de Dieu par la sainteté de ses membres. Mais il était aussi question de savoir que, atteindre la sainteté n'est pas exercice compliqué ou une chose impossible. Au contraire, devenir un saint est accessible à tous, d'où le thème : « ***Légionnaire de Marie : Un saint, pourquoi pas moi ? La sainteté à la portée de tous*** »

Notre souhait en dédiant cette année à la Sainteté est que tous les légionnaires s'approprient cet idéal originel afin d'en tirer profit. Ce thème est donc une invitation, mieux encore, une exhortation à tous les légionnaires du Togo de faire de leur appartenance à Légion un apprentissage à la vie de sainteté.

Le Senatus invite alors tous les conseils légionnaires du Togo à inclure dans leur programmation annuelle différentes activités pouvant permettre à leurs membres de se frotter aux réalités de ce thème.

Revenons à notre méditation du jour.

La sainteté personnelle : but et moyen

« *Je suis la vigne ; vous, les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui celui-là porte beaucoup de fruit ; car hors de moi vous ne pouvez rien faire* ».

Si nous considérons ce verset de l'évangile de Jean, repris dans ce paragraphe qui fait l'objet de notre méditation aujourd'hui : nous pourrons avoir par analogie cette reformulation : je suis la Légion de Marie et vous les membres. Celui qui demeure en moi, et moi en lui celui-là porte beaucoup de fruit ; car hors de moi vous ne pouvez rien

faire. Le fruit dont il est question ici, c'est la sainteté. Et pour porter des fruits, c'est-à-dire atteindre la sainteté, il y a deux conditions : nous devons demeurer dans la Légion de Marie et la Légion de Marie doit demeurer en nous. Il est évident que la première condition est remplie : nous sommes et nous demeurons tous membres de la Légion de Marie. Mais est-ce que la deuxième condition est remplie ? Est-ce que la Légion de Marie demeure en nous ? Comment pouvons-nous savoir si la Légion de Marie demeure en nous ? Quels doivent-être les signes si la Légion de Marie est en nous ?

Pour répondre à ces interrogations, nous allons analyser deux autres passages du manuel.

Premier passage : « *La légion propose un mode de vie plutôt qu'un travail à faire. Elle fournit un entraînement propre à influencer tous les secteurs de la vie comme toutes les heures de cette vie. Celui qui n'est légionnaire que pour la durée de la réunion et de l'accomplissement de son travail ne vit pas de l'esprit de la légion*. » (ML, page 199, chap. 33)

Deuxième passage : « *L'esprit de la légion de Marie est celui même de Marie. La légion aspire particulièrement à imiter sa profonde humilité, sa parfaite obéissance, son angélique douceur, sa prière continuelle, sa mortification universelle, sa pureté immaculée, son héroïque patience, sa céleste sagesse, son amour courageux et oublieux d'elle-même, et surtout sa foi, cette vertu qu'elle fut seule à pratiquer dans toute son étendue et que nul autre n'a jamais égalée*. » (ML, page 12, chap. 3)

Le premier passage parle du mode de vie que nous devons avoir si la Légion de Marie demeure en nous. Le second lui est semblable puisqu'il parle des vertus et attitudes qui doivent être les nôtres et qui sont la résultante de notre imitation du mode de vie de la Vierge Marie.

L'analyse de ces deux passages aboutit à une même conclusion : notre mode vie, sinon le mode de vie que nous acquérons par notre appartenance à la Légion et par l'imitation de la Vierge Marie. C'est donc notre mode vie qui détermine si la Légion de Marie demeure en nous ou pas. Si nous avons un mode de vie semblable à celui de Marie, alors la Légion de Marie demeure en nous et nous sommes des légionnaires. Si nous avons un mode de vie autre que celui de Marie, alors la Légion de Marie ne demeure pas en nous et nous sommes donc dans la Légion de Marie. Le légionnaire c'est donc celui-là qui demeure dans la Légion de Marie et la Légion de Marie demeure en lui. Mais celui-là qui demeure dans la Légion de Marie et la Légion ne demeure pas en lui, il n'est pas

légionnaire, il est dans la Légion de Marie. Nous comprenons donc qu'il y a dans nos rangs des légionnaires et ceux qui sont dans la Légion de Marie. Chacun peut maintenant se poser la question : dans quelle catégorie suis-je ? Suis-je légionnaire ? Suis-je dans la Légion de Marie ?

Je disais au début que pour porter des fruits dans la Légion de Marie, il y a deux conditions : nous devons demeurer dans Légion et la Légion doit demeurer en nous. Loin de moi l'intention d'être trop alarmiste, je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que pour la plupart de nous qui sommes ici et beaucoup d'autres dans nos rangs, seule la première condition est remplie, nous sommes dans la Légion. C'est une évidence puisque nous avons tous notre nom dans le registre des membres d'un praesidium et nous sommes soumis à l'instruction (c'est-à-dire nous assistons aux réunions hebdomadaires et nous nous acquittons de nos obligations apostoliques). Mais quant à savoir si la Légion demeure en nous, là notre mode de vie ne le démontre pas assez. Alors que, « Celui qui n'est légionnaire que pour la durée de la réunion et de l'accomplissement de son travail ne vit pas de l'esprit de la légion ». Autrement dit, celui qui se dit légionnaire et ne vit pas de l'esprit de la Légion n'a nullement en lui le mode de vie que la Légion propose à ses membres. Comment peut-il porter du fruit ? Comment peut-il attendre la Sainteté ?

Bref, nous n'allons pas nous attarder sur ce qui est déjà fait en mal, nous allons plutôt nous focaliser sur ce qui doit être fait mais surtout en bien.

Chers frère et sœurs nous sommes dans une association qui a pour objectif ultime la gloire de Dieu par la sanctification de nous les membres. La légion de Marie a tout prévu pour nous permettre d'atteindre cet objectif. Elle fournit, selon les termes du manuel « un entraînement propre à influencer tous les secteurs de notre vie comme toutes les heures de cette vie ».

En plus du dispositif naturel de la Légion de Marie qui offre un entrainement propice à la vie de sainteté, nous avons un repère et un modèle : la Vierge Marie. Appartenir à la légion de Marie est déjà un grand pas vers la sainteté, nous sommes déjà sur la bonne voie. Il ne nous reste plus grand-chose à faire si ce n'est de vivre de l'esprit de la Légion qui est celui même de Marie. Etre légionnaire c'est prendre le chemin de la sainteté. Bonne, sainte et fructueuse année 2026.

Magnificat.